



**l'Assurance
Maladie**

**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



santé
famille
retraite
services

En cas d'urgence,
on peut vous sauver
en allant dans l'espace.

Avec votre accord, un professionnel de santé peut accéder à vos informations médicales dans Mon espace santé. Rendez-vous sur monespacesante.fr ou téléchargez l'application.



mon
ESPACE
SANTÉ

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.